



Mon Projet d'Entreprise / MPE



Public éligible :

- Toute personne ayant un projet de création ou reprise d'entreprise qui souhaite être rassurée sur la faisabilité de son projet
- Avoir créé depuis moins d'1 an et ne pas avoir réalisé plus de 5 000 € de chiffre d'affaires à la date d'entrée dans le Parcours

Objectif :

- Développer ma posture et mes compétences d'entrepreneur.
- Développer sa capacité à trouver des clients
- Structurer mon projet
- Transformer mon idée en projet formalisé dans un business plan.
- Évaluer mes besoins financiers et trouver une solution adaptée.

Durée de l'accompagnement :

- Cette phase se formalise par **un accompagnement avant création, et d'un suivi après création de 3 ans.**
- Le parcours s'articule au travers d'entretiens individualisés, physiques ou à distance, sur la base de 2 à 10 séances en fonction du besoin.

ACCOMPAGNEMENT
A LA CREATION, LA REPRISE ET AU
DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

Coût de la prestation :
Prise en charge par la
Région Sud

Contact
04 93 89 45 65
contact@bge-cotedazur.fr